Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 87 (1942)
Heft: 3

Artikel: La stratégie des grands espaces
Autor: E.B.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342106

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

87e année No 3 Mars 1942

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

La stratégie des grands espaces

La stratégie, cette branche de l'art militaire à la recherche des meilleurs moyens de conduire les armées sur le champ de bataille, serait-elle un domaine exclusivement réservé aux officiers d'état-major ou aux chefs des grandes unités ? Nous ne le croyons pas, parce qu'il y a différentes manières de se rendre compte de la conduite des opérations, sans jouer au stratège, entre autres celui de l'étude de *l'histoire militaire* et des enseignements qu'elle comporte.

Beaucoup trop négligée, l'histoire militaire est pourtant la branche essentielle de la formation intellectuelle de l'officier, celle avec laquelle il devrait être familiarisé, non pour en donner un compte rendu d'écolier, mais pour en tirer les leçons du métier de soldat, de futur chef responsable de la vie de milliers de vies humaines.

Mais il s'agit d'étudier l'histoire militaire de façon à tirer profit de toutes les questions qu'elle touche du haut en bas de la hiérarchie et de les examiner sans parti pris. On y verra,

entre autres, combien les faibles ou ceux qui doutent de leur avenir, cherchent à rejeter sur leur prochain les décisions qu'ils n'osent prendre. On apprendra à faire la différence entre les théories vraies et celles qui ne le sont qu'à moitié, comme il y a des vérités vraies pour l'officier et d'autres qui ne le sont pas.

L'officier privé de l'étude fouillée de l'histoire militaire, sera toujours en état d'infériorité. Il pourra rédiger des ordres de forme parfaite, il lui manquera un mot ou une tournure de phrase au moment décisif, son raisonnement n'ayant pas été élargi par le raisonnement tiré de faits concrets inscrits dans l'histoire. Par l'étude approfondie des campagnes — ce que chaque officier peut faire pour son propre compte — on remonte aux sources de la défaite ou de la victoire, par conséquent aux dispositions stratégiques. Si l'analyse est poussée à fond, carte en mains, on passe en revue la stratégie, la tactique, le combat, l'organisation entière de l'armée.

Quelle sera la répartition des forces sur les théâtres d'opérations et pourquoi aura-t-on choisi telle méthode de préférence à telle autre ? La stratégie nous répondra. Elle guidera la tactique à grande distance et si aujourd'hui elle s'est rapprochée du champ de bataille plus qu'autrefois, les conditions où les règles feront sentir leur influence sont restées les mêmes. C'est-à-dire qu'en étudiant les campagnes de Jules César, de Frédéric-le-Grand, de Napoléon, de Moltke, on se rend compte qu'elles furent inspirées par des éléments restés identiques à travers les âges : la préparation stratégique, la concentration, le mouvement, la rencontre et l'engagement en vue de la victoire.

Il existe aussi une *stratégie politique*, chargée de concevoir et de diriger un ensemble de dispositions à échéance plus ou moins lointaine, mais elle ne saurait modifier les règles de la stratégie du chef militaire; au contraire, elle les observe soigneusement.

Un profond philosophe, le général *Clausewitz*, a mis en

lumière la science des principes et des causes des victoires des grands capitaines. Ses études, bien que vieilles de plus de cent ans, sont restées exactes, grâce au raisonnement simple qui les guide et que l'auteur appuie de tout le poids d'expériences vécues, disséquées dans leurs causes comme dans leurs effets.

Napoléon nous a laissé ses *Mémoires*, tandis que *Jomini* donna de remarquables considérations sur la stratégie qu'on relit avec intérêt. *Moltke*, *Schlieffen*, *Foch*, *Ludendorf*, furent des animateurs de la stratégie, mais combien sont différents les moyens qu'ils préconisèrent et les résultats qu'ils obtinrent parallèlement à la durée des guerres. Cela n'empêche qu'en s'imposant parfois par des règles différentes, ils arrivèrent tous à la même conclusion : plus la stratégie est *simple* dans ses conceptions, mieux elle vaut.

Cette simplicité équivaut à la clarté. Elle provoquera, par conséquent, des ordres où cette qualité devra ressortir sans contestation possible. Le bon stratège, à l'égal du tacticien, donnera ses dispositions où se retrouveront les qualités que feu le général *Wille* énonça comme suit : « Un ordre militaire doit être simple, à tel point qu'un profane qui le lirait ou l'entendrait, pourrait croire à quelque chose d'enfantin et que tout homme tant soit peu doué en ferait autant. Toutefois, l'homme de métier reconnaît dans l'ordre simple la qualité supérieure d'un conducteur de troupes, une claire maîtrise de la situation, une volonté manifeste. »

Nous ne saurions trop rappeler que les mots ci-dessus sont à la base de la conduite des troupes, dans tous les domaines de l'art militaire.

Stratégie politique.

Lorsque *Bonaparte*, suffisamment éclairé par les événements de 1799 en Suisse, eut décidé d'imposer l'*Acte de Médiation*, il fit de la stratégie politique appuyée par les baïonnettes. Le général Ney, ministre plénipotentiaire du Premier Consul

et commandant de l'armée d'occupation, commença, pour assurer le succès, par arrêter les opposants. Il importait surtout de savoir le pays tranquille au moment où les députés des dix-huit cantons de la République helvétique se réunissaient à Paris (10 décembre 1802) et prenaient connaissance de la loi dictée par le Premier Consul, en réalité un document de stratégie fort bien formulé. Le préambule n'affirmait-il pas que Bonaparte avait pris *à la face de l'Europe l'engagement de sa médiation efficace* ?

« Citoyens, disait le médiateur, la situation de votre patrie est critique ; la modération, la prudence et le sacrifice de vos passions sont nécessaires pour la sauver. J'ai pris à la face de l'Europe l'engagement de rendre ma médiation efficace... La Suisse ne ressemble à aucun autre Etat, soit par les événements qui s'y sont succédé depuis plusieurs siècles, soit par la situation géographique, soit par les différentes langues, les différentes religions, et cette extrême différence de mœurs qui existe entre ses différentes parties. La nature a fait votre Etat fédératif ; vouloir le vaincre n'est pas d'un homme sage... Plusieurs de vos Etats ont suivi pendant des siècles les lois de la démocratie la plus absolue. D'autres ont vu quelques familles s'emparer du pouvoir, et vous avez eu dans ceux-ci des sujets et des souverains... »

Ce rappel du passé permet ensuite de régler la question d'une armée nationale en quelques mots puisque la Suisse n'a jamais entretenu de troupes soldées, mais seulement des contingents cantonaux. Le pays situé au sommet de chaînes de montagnes participe à la fois de l'esprit des différentes nations qui l'entourent. « La neutralité de votre pays, lit-on, la prospérité de votre commerce et une administration de famille, sont les seules choses qui puissent agréer votre peuple et le maintenir. »

Après avoir insisté sur la *vérité de son système*, Bonaparte nous avertissait crûment que jamais la France et la République italienne ne souffriraient l'établissement en Suisse de méthodes nuisibles à ces deux puissances.

A l'audience du 12 décembre, le Premier Consul expose ses vues, montre la Suisse entourée par de puissantes armées. « Il vous faut une neutralité reconnue par toutes les puissances qui vous entourent. Depuis que le Valais a été détaché de la Suisse et que le Simplon a été ouvert à la France, rien ne s'y oppose plus. »

Le 29 janvier 1803, la stratégie politique de Bonaparte s'accentue encore. Il est fait état des régiments à la solde de la France, ce qui devait rétablir une *ressource pécuniaire pour les cantons*, mais servait en réalité d'autres buts. Ensuite Bonaparte aborde, en dernier lieu, la partie essentielle lorsqu'il affirme que *c'est l'intérêt de la défense qui lie la France à la Suisse*... La Suisse ne peut défendre ses plaines qu'à l'aide de la France ; la France peut être attaquée par la frontière suisse ; l'Autriche ne craint pas la même chose. J'aurais fait la guerre pour la Suisse, et j'aurais plutôt sacrifié cent mille hommes que de souffrir qu'elle restât entre les mains des chefs de la dernière insurrection, tant est grande l'importance de la Suisse pour la France. L'intérêt que les autres puissances pourraient prendre à ce pays est infiniment moindre. L'Angleterre peut bien vous payer quelques millions, mais ce n'est pas là un bien permanent... »

A la dernière heure, en remettant l'Acte de Médiation, le 19 février, Bonaparte proclame : « Cette médiation est une planche de salut jetée à des naufragés au moment où ils vont s'enfoncer dans l'abîme. » La Suisse, sauvée par l'étranger avait, en fait, donné à la stratégie politique de la France un appui qui ne tarda pas à se révéler extraordinairement efficace. Présenté dans un esprit de conciliation, l'Acte de Médiation fut un acte de force où figura même l'effectif du contingent fédéral et où s'affirma, sous une patte de velours, la volonté du maître absolu.

Le *Congrès de Vienne* de 1815 fut aussi, pour la Suisse, une affaire de stratégie politique, mais au profit des anciens ennemis de Napoléon. L'Acte portant reconnaissance et garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'invio-

labilité de son territoire, s'est trouvé, non sans motifs à l'appui, être *dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière.*

Sous Napoléon, la neutralité reconnue resta à la merci des armées françaises et se maintint sous cette forme tant que brilla l'étoile du grand capitaine. Dès que la situation fut modifiée, nos voisins usèrent des lignes et points stratégiques à leur guise, c'est-à-dire qu'ils se servirent des voies nécessaires aux mouvements des armées pour marcher contre la France. Plus tard, ces voisins sentirent le besoin de voir les passages alpins gardés contre toutes les entreprises armées. Ils remirent à la Confédération le soin de tenir les *Alpes* et étendirent la neutralité à une partie de la *Savoie.*

Notre but n'est pas de discuter les avantages ou les inconvénients de la situation issue des délibérations de Vienne, mais de montrer le danger d'une stratégie politique poussée à outrance. Si la défense des Alpes centrales rentrait dans le cadre de la souveraineté helvétique, celle de la Savoie aurait pu engager notre pays dans des aventures grosses de conséquences. En effet, la stratégie politique entendit faire jouir la Suisse des avantages d'une neutralité étrangère à ses propres intérêts, destinée d'abord à couvrir les Etats de Sardaigne et non pas seulement les passages à travers le Valais. C'était imposer une tâche difficile à remplir avec succès, en admettant qu'il aurait fallu détacher de forts contingents à une extrémité et en dehors de la Suisse, maintenir l'occupation des Alpes et tenir le Plateau en bordure du Rhin. Cette stratégie de cabinet politique n'est donc pas toujours à l'avantage des intéressés. L'histoire, par ailleurs, sert à démontrer maintes fois comment et pourquoi la neutralité d'un pays peut se présenter sous des aspects différents les uns des autres. Dès l'instant où des intérêts étrangers à la souveraineté nationale entrent en jeu, le neutre court le risque d'être entraîné dans la mêlée. La stratégie politique est le domaine des grandes puissances, l'Etat de moindre importance n'en suivra pas moins son développement pour le règle-

ment des questions qui intéressent la défense nationale. Il aura voix au chapitre s'il dispose des moyens de se faire entendre.

Bonaparte avait imposé une stricte neutralité dans sa forme, mais dicté la marche à suivre au nom d'un statut unilatéral. Il n'avait pas même prévu de *neutralité armée* où la Suisse, sans entrer en lutte, aurait mobilisé les forces nécessaires au respect de sa neutralité. Il voulut, au besoin, être le seul à intervenir sur un territoire stratégique, par conséquent reprit-il la solution de neutralité perpétuelle, qui interdisait toute guerre offensive. Il venait, d'autre part, d'assister à la conclusion d'un traité entre la Russie et la Suède dirigé contre l'Angleterre et connu sous le nom de *Ligue de neutralité armée*, à laquelle le Danemark et la Prusse adhérèrent.

Tout le développement futur du plan napoléonien prenait ainsi corps et allait exercer une grande influence sur la stratégie, aucune préoccupation du genre des dernières campagnes du 18e siècle ne venant s'interposer entre la France et les puissances adverses.

Dès 1291, un grand chemin avait été parcouru, marqué par le rapprochement toujours plus profond avec nos voisins de l'ouest. En 1516, ce fut la paix perpétuelle avec la France et l'abandon de toute guerre d'expansion, nos mercenaires se chargeant d'en faire pour le compte des intéressés. Plus tard, le traité de Wesphalie nous détache en 1648 du Saint-Empire, enfin 1815 reconnaît notre neutralité d'intérêt européen.

En 1919 s'est posé le problème de l'adhésion à la *Société des Nations*. Nous pouvions envisager plusieurs solutions de stratégie politique, bien que petit Etat parmi les grands. Fallait-il rééditer 1815 et courir peu de risques ou plutôt compter sur le hasard pour nous montrer le chemin, ou associer notre pays à la future Europe en préparation ?

La résolution de faire partie de la S.d.N., avec ses conséquences, relève de la politique pure, mais la Suisse ne pouvait

pas ne pas revendiquer son droit à la neutralité sans admettre la guerre sur ses frontières. Sa tâche consista à montrer qu'elle serait assez forte pour défendre son droit en organisant une armée solide. Nous eûmes dès lors à tenir compte de ce but précis de stratégie politique et à tout mettre en œuvre pour l'atteindre.

Un but semblable manqua à la S.d.N. qui crut, entre autres, pouvoir se passer d'une armée garante de son statut et, candidement, prétendit fixer de quelle façon une guerre serait entreprise. C'était méconnaître les conditions nouvelles où le monde se trouvait au lendemain de la guerre mondiale et présupposer des vaincus mis définitivement hors de cause. C'était aussi reprendre le fameux article de la Constitution de l'An III où très spécialement les révolutionnaires de 1789 s'interdisaient toute guerre de conquête, mais ne déclanchaient pas moins de vingt ans de conflits sanglants.

Avant d'aborder la stratégie proprement dite et les opérations militaires, nous rappellerons quelques-unes des réalisations à longue portée qui firent l'objet d'une stratégie politique, voilée parfois par des considérations économiques, mais où apparaît la nécessité de l'espace vital longtemps avant la guerre actuelle.

Il a déjà été question du développement de la politique où les buts de la stratégie se retrouvent [1] constamment et portent l'empreinte des plans à longue portée, nés aux époques où les Etats cherchaient au loin la réalisation de projets grandioses. Nous citerons, en passant, les tendances de la Triple Entente et celles de la Triple Alliance au début de notre siècle, la politique de colonisation des puissances maritimes, la conquête des bases et clés de la navigation. Gibraltar, Malte, Chypre, Suez, Panama, la route du Cap, les fortifications des îles du Pacifique et de la région de Singapour, sont les conséquences de la stratégie politique.

[1] Voir *Revue Militaire Suisse : Le Canal de Suez* (août 1940) ; *Le mouvement islamique* (nov. 1940) ; *Le pétrole et la guerre* (juin-juillet 1941) ; *Suez et Panama* (oct. 1941) ; *La guerre du Caucase* (nov. 1941).

Mais de nouvelles forces sentirent le besoin de s'étendre vers l'Orient, d'atteindre le Golfe Persique et les océans asiatiques. Les puissances convoitèrent les richesses inépuisables de la Chine, débouché fantastique pour toutes les industries. C'est l'engrenage dans lequel se lança la Russie, tandis que la politique de la France se dirigea vers l'Ouest africain et celle de l'Allemagne sur Bagdad, un firman du Sultan (1902) ayant assuré aux capitalistes de Berlin l'aboutissement de la voie ferrée au Golfe Persique. Dans les coulisses de la stratégie on suivit les principes de Machiavel, fervent patriote à sa manière, sans perdre de vue l'Anti-Machiavel qu'un capitaine comme Frédéric-le-Grand avait su imposer sur les champs de bataille.

La politique et la stratégie prirent un nouvel essor après la guerre du Transval. S'il fut facile à la Grande-Bretagne de maintenir la suprématie de son pavillon sur toutes les mers, il n'en fut pas de même sur terre, là où les puissances cherchèrent, au moyen des voies ferrées, à s'étendre le plus loin possible. Ce mouvement d'extension s'accentuera avec la construction de grandes voies de communication à travers les régions planes et montagneuses, pour aboutir à la stratégie politique de l'*autostrade*, enfin à celle de la navigation aérienne et la création de lignes sur tous les continents. Sans se tromper on peut affirmer que tous ces problèmes touchent la stratégie politique.

Il a déjà été parlé du Berlin-Bagdad et du Transiranien. La raison d'être du *Transsibérien* pourrait se trouver dans l'inscription gravée sur un monument élevé à Wladivostock à la mémoire d'un amiral russe : On ne doit plus voir le drapeau russe s'abaisser là où il flotte une fois.

La difficulté de maintenir ce drapeau en place n'est pas seulement dans les quelque huit mille sept cents kilomètres du parcours de la voie ferrée, mais dans l'organisation d'un plan de stratégie offensive et défensive entre Moscou et l'Océan Pacifique. On n'oubliera pas que la Sibérie est une fois et demie plus grande que l'Europe, vingt-cinq fois plus étendue que le

Reich et peuplée d'une quinzaine de millions d'habitants dispersés de la Mer Glaciale aux frontières de la Chine et de la mer. Pour avoir voulu étendre son influence directe sur la Mandchourie, la guerre russo-japonaise éclata en 1904, terminée par la victoire des Jaunes et la création d'un nouveau gouvernement autonome.

La stratégie politique des grands espaces ne rendit pas ce qu'elle s'était proposé, mais elle servit plus tard les intérêts économiques. Pendant la guerre mondiale 1914-17, le Transsibérien constitua l'artère vitale par où les armes et munitions fabriquées au Japon arrivèrent aux armées tzaristes.

Le tracé prévu pour le *Transsaharien*, en voie de construction, destiné à unir les différentes régions de l'empire colonial ouest-africain, relève de considérations analogues, tant politiques que de l'ordre économique. L'importance stratégique de la voie saute aux yeux.

Un parallélisme s'établit entre la stratégie et la politique, à condition que ces deux éléments s'accordent dans le temps et l'espace. L'un doit avoir un caractère concret et absolu, l'autre sera plus élastique, mais dans des limites nettement fixées par le commandement militaire. Le stratège politique basera ses calculs sur des expériences du temps de paix, le stratège en art militaire exigera, au contraire, des efforts déterminés par les buts à atteindre, de sorte qu'il dressera ses troupes en conséquence. Ces efforts seront, pour ne citer qu'un exemple, des étapes sur routes de 25 à 30 kilomètres en temps de paix, mais du double, voire même du triple en cas de guerre.

Il faut encore ajouter que, dans ces domaines, tout dépendra de la conception initiale de la stratégie, l'une sera riche en résultats, l'autre ne le sera pas, selon la mentalité des chefs. Les surprises causées en Europe par la conduite de la guerre nous ont montré qu'il y eut deux conceptions de la stratégie, l'une par des dilettantes, l'autre par des soldats.

Le problème des voies de communication est ainsi soudé

à la stratégie, parce qu'il touche les points que nous venons de résumer. La vitesse et la motorisation ayant imposé de nouvelles exigences, il a fallu chercher encore l'amélioration des transports sur routes et créer de vastes aérodromes.

Développement de l'autostrade.

Il paraît superflu de rappeler que l'*autostrade* fait partie du système rationnel de développement des voies de communication et sert les intérêts de la stratégie et de l'économie. Elle répond aux besoins de la vie courante, de l'industrie, du tourisme, de la mécanisation et n'est pas une concurrence des autres moyens de transport, mais plutôt un renforcement notable de la force productive d'un pays.

Une bonne voie de communication est un élément actif et sûr, indispensable aux opérations militaires de grande envergure. L'autostrade accentue ce caractère, facilite les transports, assure leur sécurité et leur régularité ; elle est d'un entretien facile. La stratégie a tout intérêt à perfectionner la circulation routière et à organiser un service qui, notamment de nuit, est le plus pratique pour toutes les sortes de véhicules. La circulation sur l'autostrade se règle au chronomètre, elle est exacte au mètre près et son tracé représente le plus court chemin entre points très éloignés les uns des autres.

Il est vrai que l'autostrade est coûteuse, mais elle fait gagner du temps, donc de l'argent. Son coût est largement amorti par les avantages qu'on en retire, à condition que la construction et l'entretien fassent partie d'un plan judicieusement établi. L'inconvénient d'un tracé très visible, exposé aux bombardements, n'a pas surpris le technicien qui a su l'éviter par la D.C.A. et par le camouflage.

L'*Italie* a créé, depuis longtemps, l'autostradisme à travers les plaines septentrionales, en bordure des Alpes. Bergame, Côme, Varese, le lac Majeur, Turin, sont reliés par un réseau fort bien construit, avec pivot de rayonnement sur Milan, à une cinquantaine de kilomètres du Mendrisiotto.

L'*Allemagne* a doublé son réseau ordinaire par un grand nombre d'autostrades, étendues de la Mer du Nord aux Alpes, vers le Rhin ou le Danube, poussées à travers les régions accidentées et boisées de Saxe, des Sudètes, de la Bohème, du Harz, de la Thuringe et de la Forêt-Noire. Elles contournent le lac de Constance, sillonnent la Bavière, le Vorarlberg et le Tirol et se raccordent à l'axe de base Munich-Berlin.

A travers les régions montagneuses la circulation est assurée toute l'année aux altitudes moyennes de mille à deux mille mètres, parmi lesquelles nous citerons l'*Arlberg* de Bregenz à Insbruck, le *Brenner* d'Insbruck à Bozen, le *Grossglockner* de Bruck à Heiligenblut, le *Zirler-Berg* de Mittenwald à Insbruck.

Le réseau alpestre où nous comptons vingt et une routes est sous la surveillance de l'organisation *Todt*. Il comprend
les autostrades (Reichsautobahnen),
les routes du Reich (Reichsstrassen),
les routes régionales de I^e^ et IIe classes (Landstrassen),
les routes secondaires (Nebenstrassen).

La construction des autostrades date de 1933. Il est prévu un réseau de 140 000 km., desquels plus de 10 000 sont aujourd'hui aménagés conformément au programme général : sûreté de marche, absence de croisements, courbes peu prononcées, visibilité du parcours, maximum des pentes 7 pour cent, largeur quinze mètres, avec bande médiane colorée, sol de béton, de pavés ou d'autres matériaux selon les disponibilités locales, places de parc, distributeurs d'essence, etc.

La circulation motorisée a, d'autre part, fait l'objet d'un accord entre le NSKK (corps motorisé de l'Etat national-socialiste) et l'Automobile-Club du Reich. L'armée est représentée par un officier supérieur, chargé de la coordination des efforts. Quant au *corps motorisé*, il est l'organe de transmission rapide de tout ce qui intéresse l'Etat. En outre il prépare la jeunesse et maintient parmi les anciennes classes les connaissances acquises dans les services motorisés.

Le corps à l'image de toute formation militaire est divisé en

Groupes	supérieurs motorisés	(Motor-Obergruppen),
»	motorisés	(Motorgruppen),
»	étendards motorisés	(Motorstandarten),
»	échelons »	(Motorstaffeln),
»	d'assaut »	(Motorstürme).

En 1939 plus de 500 000 hommes dépendaient de ces formations, tandis que l'Automobile-Club comptait 200 000 membres libres.

La construction des autostrades a d'abord marché grand train à l'ouest de l'axe Berlin-Munich, ensuite elle s'est étendue vers l'est et vers Vienne. Le réseau ouest touche Essen, Dusseldorf, Cologne, de là Mayence et Karlsruhe d'où il repart sur Munich via Stuttgart. Deux autostrades sont prévues vers la Suisse, l'une de *Karlsruhe*, le long du Rhin, sur Lörrach-Bâle, l'autre de *Munich* sur Lindau-lac de Constance.

Ces quelques données suffisent pour se rendre compte de l'intérêt porté par la stratégie à la construction de voies rapides et sûres, comme elle l'a également prévu pour la navigation aérienne, en ayant soin de se servir de ces différents moyens selon les exigences des opérations militaires. Bien entendu l'importance stratégique des chemins de fer subsiste comme par le passé. Du moment que les armées augmentent leur nombre et leurs engins, elles doivent être ravitaillées d'une quantité fabuleuse de vivres et de munitions par les voies ferrées et par les routes. Ces artères ne seront pas destinées aux manœuvres stratégiques proprement dites, elles les épauleront du commencement à la fin de la guerre.

La caractère de *rapidité foudroyante* appartient aujourd'hui à l'*armée de l'air*. Il constitue un chapitre nouveau de la stratégie sur lequel le critique militaire aura d'abondantes constatations à faire.

(A suivre.) E. B.